

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
LXIX

DIES ACADEMICUS 1986

18 octobre 1986



LIBRAIRIE PAYOT
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ
LAUSANNE
1986

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
LXIX

DIES ACADEMICUS 1986

18 octobre 1986



LIBRAIRIE PAYOT
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ
LAUSANNE
1986

TABLE DES MATIÈRES

Discours de M. Etienne Grisel, président du Sénat	5 5491
Discours de M. Pierre Cevey, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes	9 5492
Discours de M. Steve Polo, secrétaire général par intérim de la Fédération des associations d'étudiants	17 5493
Discours de M. André Delessert, recteur de l'Université	21 5494
Remise du Prix de l'Etat de Berne à M. Marcel Schwander	29 5495
Collation des doctorats honoris causa:	
M. Hans-Ruedi Weber, présenté par M. Eric Fuchs, doyen de la Faculté de théologie	31 5496
M. Edmond Malinvaud, présenté par M. Francis Léonard, doyen de l'Ecole des HEC	33 5497
M. Jean Laplanche, présenté par M. Pierre Gilliand, doyen de la Faculté des sciences sociales et politiques	35 5498
Paroles de remerciement de M. Jean Laplanche.	37 5499
Prix de l'Université distribués lors du Dies Academicus	41
Prix de l'Université proclamés lors du Dies Academicus	43

DISCOURS DE MONSIEUR ÉTIENNE GRISEL, PRÉSIDENT DU SÉNAT

Mesdames et Messieurs,

Les autorités universitaires ont l'honneur et la joie de vous recevoir. Elles se réjouissent de célébrer avec vous le traditionnel *Dies academicus*. En leur nom, je vous remercie de votre présence dans cette grange, qui évoque opportunément les origines rurales de notre pays. Jadis, l'Université vous accueillait dans une aula citadine, dont l'architecture et la décoration s'inspiraient de l'humanisme et de la Renaissance. Depuis qu'elle s'est rapprochée de la campagne, notre *alma mater* a pris, paradoxalement, un air de modernisme et en même temps un aspect agreste. Désormais, nos étudiants voient beaucoup de béton. Mais ils côtoient quotidiennement des moutons, sans d'ailleurs que les seconds servent nécessairement d'exemple aux premiers.

Comme le veut la coutume, notre cérémonie se divise en deux parties. Aussi bien vise-t-elle un double objectif. D'une part, nous voulons distinguer nos meilleurs étudiants et nos collègues les plus éminents, en leur conférant prix et doctorats *honoris causa*. Aux lauréats, je transmets des félicitations chaleureuses. Mais, d'autre part, nous souhaitons encore faire de cette séance publique et un peu solennelle une heure de dialogue amical entre les universitaires et le monde qui les entoure. De pareilles occasions sont trop rares pour qu'on les manque. Le *Dies academicus* est certes, on l'a parfois oublié, d'abord une séance du Sénat, c'est-à-dire une assemblée des professeurs, ou du moins de ceux qui sont prêts à délaisser leurs travaux personnels pour s'intéresser à la vie de la communauté universitaire. Mais, pour une fois, les enseignants s'assemblent pour écouter, non pour parler entre eux.

L'Université ne doit pas — et ne veut pas — devenir un univers à part. Pour éviter l'isolement, elle est appelée à faire des efforts constants, mais elle a aussi besoin de ses amis. C'est pourquoi nous entendrons, avant le représentant des étudiants et M. le Recteur, le Chef du Département de l'instruction publique et des cultes, M. Pierre Cevey.

Comme président du Sénat, je n'ai pas qualité pour m'adresser directement au public, et surtout pas au nom de l'Université, dont vous êtes, Messieurs du Rectorat, les seuls porte-parole. Par conséquent, je me tourne plutôt vers les orateurs qui voudront bien s'exprimer dans quelques instants.

M. le Conseiller d'Etat, les enseignants de notre Haute Ecole sont conscients des charges toujours plus lourdes qu'ils demandent au canton. Cet accroissement n'a rien de surprenant: il est dû au développement des sciences autant qu'à la multiplication des étudiants. A cet égard, il est possible, et même souhaitable, qu'à l'avenir les mouvements se ralentissent. Aussi espérons-nous que nous pourrons songer davantage à la qualité, sans nous laisser absorber par les problèmes que suscite la quantité. Sans aucun doute, la mise en vigueur de la nouvelle législation sur l'école secondaire offre une chance, mais elle présente également des dangers.

Cette réflexion me conduit tout naturellement vers vous, M. le secrétaire général de la Fédération des étudiants. L'Université, vous le savez, est à la fois une corporation et un service public. D'un côté, elle réunit des élèves et des maîtres dans une même société, dont ils sont tous solidaires. De l'autre, elle forme un établissement, dont les étudiants sont les usagers — et les bénéficiaires. Destinée aux jeunes gens qui veulent approfondir leur savoir, l'Université n'a de sens que si elle s'adapte à leurs besoins. L'Université est faite pour les étudiants: c'est une évidence, pour ne pas dire un poncif. Mais, inversement, les étudiants sont-ils faits pour l'Université? Sous son aspect provocant, la question cache une préoccupation sérieuse: les étudiants sont-ils vraiment prêts à satisfaire aux exigences qu'implique une formation supérieure? Quant à la réponse, elle ne dépend pas seulement des

structures scolaires, elle n'est pas tellement une affaire de loi, de règlement ou de système. Elle tient plutôt à un état d'esprit, et c'est sur ce point que les efforts devraient porter. On connaît l'énorme disproportion entre le nombre des étudiants de première année et celui des diplômes finalement délivrés. Cette anomalie difficilement tolérable n'est pas une fatalité. Elle pourra disparaître, ou du moins s'atténuer sensiblement, si les étudiants prennent davantage conscience de leurs responsabilités et surtout de leurs propres intérêts. En définitive, l'Université vaut ce que valent ses étudiants.

Cette remarque ne signifie pas que l'on doive sous-estimer l'importance de la gestion et de la direction de l'Université. M. le Recteur, vous abordez avec vos collègues la dernière année d'un Rectorat qui a été très brillant et qui le deviendra davantage encore grâce au 450^e anniversaire de l'Académie que nous commémorons en 1987. Sans alléger vos tâches, cette fête les rendra certainement plus agréables. Pour l'heure, nous tenons à vous dire notre gratitude pour votre énergie, votre fermeté, votre patience, et nous formons nos vœux pour vos projets d'avenir en vue de l'année académique qui commence aujourd'hui.

DISCOURS DE MONSIEUR PIERRE CEVEY,
CONSEILLER D'ÉTAT, CHEF DU DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

Mesdames, Messieurs,

L'approche du *Dies academicus* fournit l'occasion au chef du Département de l'instruction publique et des cultes de faire le point: où en sont les rapports que l'autorité politique entretient avec l'autorité académique? Les intérêts de notre Haute Ecole ont-ils été bien compris, bien évalués, bien défendus? Quelles suggestions peut-on adresser au Rectorat de l'Université, et par son intermédiaire aux décanats des facultés, afin que l'importance des études supérieures soit mieux mise en évidence, pour le bien de notre collectivité cantonale et celui de l'ensemble du pays?

Ces questions, qu'il faut sans cesse se poser et poser aux responsables de l'Université (et je le fais régulièrement dans les entretiens constructifs et sympathiques que j'ai avec M. le Recteur et ses collègues), constituent, en quelque sorte, le pain quasi quotidien du chef du Département de l'instruction publique et des cultes. Laissons aujourd'hui de côté (une fois n'est pas coutume) cette nourriture habituelle et, évoquant des problèmes plus généraux, essayons de fournir à nos esprits des aliments sinon plus substantiels du moins plus évocateurs par l'appellation qu'ils revêtent. Mon menu d'aujourd'hui comprendra deux services: l'Université et l'Europe; l'Université et le tiers monde.

* * *

En feuilletant les publications des discours du *Dies* prononcés il y quarante ou cinquante ans, on ne manquera pas d'être frappé par le splendide isolement qui semble alors caractériser la vie de notre

Haute Ecole. Les références à la concertation interuniversitaire sont rares, voire inexistantes. Les professeurs d'une même discipline se rencontrent certes, de temps à autre, mais en dehors de toute structure administrative officielle. Les études médicales mises à part, on ne relève aucune coordination des programmes ni des efforts de recherche.

Puis est venue la phase des collaborations universitaires romande et suisse, avec la mise en place d'organes s'efforçant, par le biais de conventions, de donner à l'activité universitaire, surtout dans le secteur du troisième cycle, une cohérence plus grande. La création du Fonds national de la recherche scientifique a concouru au même effet.

A l'origine de cette évolution, on distinguera deux motivations principales: d'une part la volonté, évidente surtout chez les hommes politiques, d'utiliser de manière plus judicieuse les sommes très importantes et sans cesse croissantes, que les collectivités publiques mettent à disposition des établissements d'enseignement supérieur; en second lieu la conviction de plus en plus aiguë, chez les professeurs, que la recherche universitaire ne peut plus se concevoir à l'échelle d'un canton. Les esprits chagrins diront que les cantons ont perdu de leur autonomie et que les résultats de la coordination sont, à vrai dire, assez modestes. Je m'inscris en faux contre cette double appréciation: la coordination que nous pratiquons dans notre pays part de la base; elle se caractérise peut-être par des tâtonnements initiaux, mais se révèle, tout compte fait, plus solide que celle qui, dans un état fortement centralisé, est imposée d'en haut par une autorité ministérielle. Elle a par ailleurs amené les responsables de nos hautes écoles à rompre l'isolement dont je parlais plus haut et à accepter d'examiner ensemble les problèmes liés au développement et à l'avenir des institutions dont ils ont la charge. C'est, je ne crains pas de le dire, une véritable conversion psychologique qui s'est opérée. Et aucune des universités suisses n'a été violentée, toutes gardant le génie propre qui est le leur.

Le moment est venu de faire un nouveau pas. Après avoir pensé l'Université sur la base de concepts unissant la perspective locale

et cantonale à une vision plus générale où interviennent les problèmes qui se posent au pays tout entier, n'est-il pas nécessaire d'insérer les questions universitaires dans un contexte plus large, qui a nom *Europe*?

La Suisse — les géographes et les historiens nous le rappellent volontiers — occupe au cœur de l'Europe une position de plaque tournante. Elle est un lieu de passage non seulement pour les touristes ou les marchandises mais pour les mouvements d'idées et les tendances littéraires. Elle est le pays par excellence du cosmopolitisme. Mme de Staël n'était-elle pas genevoise de famille et, par sa mère et par le rôle que Coppet joua dans sa vie, quelque peu vaudoise de cœur?

C'est dire que normalement notre canton et son université ont un rôle à jouer dans tout effort visant à faire de l'Europe autre chose qu'une vague entité aux contours incertains. Le professeur Rieben l'a bien compris qui, cheville ouvrière de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, s'efforce non seulement de constituer les archives du mouvement européen et d'en étudier l'histoire, mais d'en accroître le dynamisme, regardant vers le futur plus que vers le passé. Il sait que *faire l'Europe* est une tâche de longue haleine, où les déboires sont inévitables, tâche cependant essentielle, si notre continent entend conserver, dans le concert des nations, la place et le rôle qui sont les siens. Je ne vais pas évoquer ici les formes que cette construction de l'Europe doit prendre. Ce sont d'ailleurs des formes qui peuvent varier passablement, selon que l'on prend en considération la vie politique, l'activité économique ou l'essor culturel, pour ne mentionner que quelques secteurs de l'existence d'une communauté.

Ce que je crois fermement, c'est que les universités, dans la sphère de développement qui est la leur, peuvent faire beaucoup pour instituer un véritable esprit européen. La recherche universitaire, qu'elle concerne les sciences exactes, la médecine ou les sciences humaines, ne connaît pas de frontières. Les possibilités de contact qu'offrent les moyens modernes de transmission de l'information font que le professeur peut aisément dialoguer avec son collègue d'Oxford, de Hambourg ou de Paris, lui faisant part de

ses espoirs ou de ses déconvenues, s'enquérant de l'avancement de travaux parallèles aux siens mais s'effectuant à mille ou deux mille kilomètres de distance. Et ce ne sont pas seulement les professeurs qui doivent parler entre eux par-dessus les frontières, mais aussi les jeunes chercheurs et les doctorants.

Encore faut-il que cette collaboration ne soit pas compromise par des entraves administratives propres à décourager les énergies les mieux inspirées ! Les quelques termes que je vais prononcer montreront, mieux que de longs discours, ce que sont quelques-uns de ces obstacles : reconnaissance des diplômes, permis de séjour, permis de travail, problèmes d'assurance sociale ou de caisse de retraite, disparité des traitements, difficultés de logement, désaccord des calendriers académiques, mésentente sur le niveau des notions telles que certificat, licence, doctorat, divergence sur l'extension que doit avoir le champ d'activité de l'université et sur les disciplines qu'il doit contenir, etc., etc.

Résoudre ces obstacles n'est pas chose facile. Je sais que l'Université s'y emploie. Elle peut compter sur l'appui complet de mon département pour essayer de trouver, secteur par secteur, les solutions les moins mauvaises. Chaque difficulté écartée devient une pierre apportée à l'édification de l'Europe.

Les barrières les plus difficiles à abattre sont d'ailleurs d'une autre nature ; elles sont psychologiques plus qu'administratives. L'Université, dans notre pays, est soumise à des tentations contradictoires, auxquelles il lui arrive de céder : d'une part une tendance bien helvétique à croire que ce qui n'est pas marqué de l'arbalète est forcément de qualité inférieure, une sorte d'orgueil nationaliste inavoué ou inconscient qui incite au repliement sur soi : comment un médecin formé à l'étranger peut-il prétendre pratiquer sa profession s'il n'a pas préalablement passé, dans un examen placé sous l'égide de la commission fédérale de maturité, une épreuve révélant le sérieux de ses connaissances en histoire et en géographie de la Suisse ? D'autre part, une admiration sans borne pour ce qui arbore le label de certaines hautes écoles étrangères, admiration dont sont parfois victimes, lors de la repourvue d'enseignements, des candidats qui ont la malchance de parler le français

mieux que l'anglais et de posséder un passeport rouge à croix blanche...

Que l'on me comprenne bien ! Toute collaboration implique une part de renoncement, un abandon partiel de sa propre spécificité. J'espère que les universités suisses, sans trahir leurs traditions ni renoncer à ce qui fait leur force, sauront sacrifier une parcelle de leur particularisme pour rester dans le peloton de tête des hautes écoles. L'histoire de notre pays, depuis le jour où des cantons souvent très différents ont décidé de travailler ensemble, est à cet égard un exemple : rester soi-même tout en marchant avec les autres. La coordination universitaire romande et la coordination universitaire suisse permettent de bien augurer de la coordination universitaire européenne.

* * *

Après avoir parlé de l'université et de l'Europe, n'est-il pas logique que je dise deux mots de l'université face au tiers monde ? On pourrait ici parler de cercles concentriques ou évoquer l'image de la pierre qui, tombant dans l'eau calme d'un étang, provoque des vagues au diamètre grandissant.

Le thème est d'ailleurs un sujet d'actualité. Il y a quelques jours s'est tenu à Ittingen un symposium organisé par l'Association des amis de l'Université de Fribourg et consacré précisément au problème que j'aborde en ce moment : les deux axes de discussion retenus par les responsables de cette rencontre étaient *la pensée européenne pour le monde de demain* et *la place des étudiants du tiers monde dans une université suisse*. Dans notre université, des réflexions parallèles se sont concrétisées dans un remarquable numéro d'*Uni-Lausanne* intitulé *Tiers Monde*. Je suis heureux de pouvoir dire publiquement combien j'apprécie de telles initiatives. Elles s'inscrivent dans cette entreprise de décloisonnement de l'Université dont j'ai parlé il y a un instant.

Je ne vais pas dresser la liste de tout ce que les universités de notre pays entreprennent en faveur des pays d'Afrique, d'Asie ou

d'Amérique du Sud. On verrait que presque tous les secteurs de l'activité universitaire sont touchés par cet effort, de la géologie à la chimie, de la médecine à la théologie, en passant par la science politique, le droit ou l'économie. Je ne parlerai pas davantage du travail fort utile accompli par des organismes fédéraux tels que la Direction de la coopération au développement et à l'aide humanitaire ou la Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers ou encore par les institutions religieuses qui ont à cœur de soutenir financièrement et moralement les étudiants du tiers monde. Permettez-moi de vous faire part de quelques-unes des réactions et pensées qui sont les miennes lorsqu'on aborde ce vaste problème.

Je dirai pour commencer que, comme le vice-recteur Gautier dans l'éditorial du numéro d'*Uni-Lausanne* auquel je viens de faire allusion, je n'aime guère l'adjectif *tiers* de l'expression *tiers monde* et encore moins celui de *quart* que l'on voit apparaître lorsqu'il s'agit d'évoquer le sous-développement dans ce qu'il a de plus misérable. L'expression *tiers monde* me fait parfois penser à ces hommes politiques de 1789, qui, lors de la convocation des Etats généraux, distinguaient entre la noblesse, le clergé et le tiers état, c'est-à-dire le reste, les personnes qui n'étaient pas *de qualité*, les sans grade... Le terme *tiers* perd sa signification numérique et quantitative pour exprimer un jugement de valeur, qui est une forme assez déplaisante d'autosatisfaction. Parlons donc de l'université face au monde ou, si l'expression n'est pas suffisamment précise, de l'université face au monde en voie de développement. On fait alors référence à un état de fait susceptible de rapides modifications, sans procéder à une classification où se manifeste une certaine condescendance.

En second lieu, je souhaite qu'on évite, à l'Université aussi bien que dans l'opinion publique, de lier quasi automatiquement l'accueil des étudiants de pays en voie de développement à la notion d'action humanitaire. L'étudiant qui vient du Mali ou de Madagascar est d'abord étudiant, comme celui originaire de Bioley-Orjulaz ou de Steffisburg. Qu'il reçoive une bourse pour financer ses études et subvenir à son entretien n'est pas chose

fondamentalement différente de l'octroi d'une bourse à un étudiant de chez nous. On donne souvent l'impression aux étudiants venus d'outre-mer qu'on fait preuve à leur endroit d'une générosité qui commande leur gratitude et leur respect. Certes tout étudiant bénéficiaire d'une bourse, qu'il soit suisse ou étranger, doit être conscient de l'intérêt que la collectivité lui témoigne en lui permettant de faire des études dans des conditions acceptables. Tâchons, dans nos rapports avec les étudiants des pays en voie de développement, d'écarter ces réactions d'inconsciente ou latente supériorité. Les étudiants les perçoivent, ce qui ne contribue guère à favoriser leur insertion dans la communauté helvétique. En fait, ils sont des étudiants comme les autres.

Ma troisième remarque me conduit à des préoccupations de nature plus économique qu'académique: on dit volontiers que le tiers monde (je fais usage de l'adjectif par commodité) a besoin de nous; j'ajoute aussitôt que nous avons besoin du tiers monde. Les étudiants formés par nos hautes écoles (médecins, économistes, ingénieurs, physiciens, chimistes) sont une forme d'investissement. Rentrés dans leur pays, ils deviennent pour nous des interlocuteurs. Ils contribuent à nouer ces liens extérieurs indispensables à la vie de notre pays. Par leur intermédiaire, les universités suisses ont presque toutes procédé à des jumelages qui les rapprochent d'une université du tiers monde ou d'une faculté ou d'un institut d'une telle université. Il faut encourager de telles initiatives. Elles sont comparables à ce qu'est, dans les contacts entre Etats, l'établissement de relations diplomatiques.

Si je souligne avec plaisir le souci de l'Université de Lausanne de développer les rapports qui l'unissent au tiers monde, c'est pour encourager toute la communauté universitaire à faire encore plus: étudiants et professeurs doivent, s'ils ne l'ont déjà fait, prendre conscience d'une évidence: les rapports de force entre universités ne seront pas, au vingt et unième siècle, ce qu'ils sont aujourd'hui. Faisons en sorte que l'Université de Lausanne joue alors, dans le concert des établissements d'enseignement supérieur, un rôle digne des quatre cent cinquante ans de son histoire.

* * *

Je vous ai servi les deux plats que mon menu annonçait. Peut-être auront-ils paru insipides à certains de mes auditeurs. Il leur appartient d'y apporter le sel de leurs propres réflexions. Je vous propose simplement, pour conclure, un dessert très conventionnel, mais offert, croyez-le, avec une totale sincérité: les vœux de prospérité du gouvernement vaudois à l'alerte pluricentenaire qui nous accueille aujourd'hui, notre Université.

DISCOURS DE MONSIEUR STEVE POLO,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR INTÉRIM DE LA
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS (FAE)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis étudiants,

Permettez-moi tout d'abord de remercier les autorités universitaires de nous offrir cette place à la tribune aujourd'hui. Tradition, peut-être, droit acquis, certainement pas, c'est je crois la marque d'une considération dont nous autres étudiants devrions parfois savoir nous montrer plus dignes. Alors que certains rêvent encore de tracts et de porte-voix, je préfère m'adresser à vous ici et maintenant plutôt qu'en pleine rue un jour d'embouteillage. Ce message n'en sera, j'en suis sûr, que plus écouté et plus apprécié.

Apprécié, ce message l'aurait été encore plus, j'en suis sûr, s'il avait pu vous être délivré par celui à qui cet honneur revenait de droit, François Rochat. Secrétaire général de la FAE depuis l'hiver 1984, il a su donner à notre Fédération étudiante l'équilibre, l'optimisme et surtout l'unité dont elle avait tant besoin. L'héritage qu'il nous laisse, du coin perdu de Grande-Bretagne où il poursuit actuellement ses études de théologie, mérite qu'on s'y arrête, en guise de « Rapport sur l'état de la Fédération ».

Notre souci, il y a deux ans, était de dissiper les équivoques qui pesaient sur la FAE, sa raison d'être et les intentions qu'on pouvait lui prêter. Notre démarche: prendre contact avec les autorités universitaires sur un ton moins polémique que nos prédécesseurs, et surtout imprimer au journal des étudiants, *L'Auditoire*, un esprit plus constructif que jusqu'alors. Depuis, la FAE a vécu deux années à l'abri de toute mise en cause grave, de toute scission. Nos relations à l'Université sont cordiales, et je voudrais ici remercier spécialement M. Christian Pilloud, Directeur administratif, et son personnel, ainsi que M. le Recteur

André Delessert, auprès desquels nous avons toujours trouvé une porte ouverte et une oreille attentive. Quant à *L'Auditoire*, le numéro que vous tenez entre les mains n'est qu'un échantillon de ce que pourrait devenir, véritablement, ce journal d'étudiants.

Un échantillon, parce que mes propos d'aujourd'hui, la rédaction de ce journal, notre bal spectaculaire, la Journée du livre, entre autres initiatives trop rares de la FAE, sont l'œuvre, le reflet d'un tout petit nombre d'étudiants. A chaque fois, on compte les actifs sur les doigts de la main, ou presque. Les autres se posent en spectateurs, tout au plus en consommateurs, pour autant que le produit les intéresse. Ce mur d'indifférence, précisément, marque les limites de la participation étudiante au sein de notre communauté universitaire.

Spectateur-consommateur, l'étudiant modèle à Dorigny vit replié sur lui-même, le front plissé par le travail. Il ne faut pas le déranger: il n'a pas le temps. Même la *discussion* ne semble plus l'intéresser. Un exemple: l'Assemblée FAE a octroyé l'automne dernier une avance de Fr. 13 000.— sans surveiller pour un lot de survêtements de sport, ceci juste après avoir refusé un crédit de Fr. 500.— pour une conférence-débat. C'est grave! Nous avons à Dorigny de véritables *esclaves* du photocopie, du bloc-notes et du spectre de l'examen. Mettre en doute un paragraphe de leurs notes, c'est les agacer, les jeter dans un profond désarroi! Parler d'un détail que le photocopie ne mentionne pas, c'est, encore une fois, leur faire perdre leur temps. Leur objectif n'a rien à voir avec une quelconque notion d'éducation ou d'instruction: seule compte la note d'examen. Pour eux, université = papier = bon salaire. Plus simplement: bonnes notes aujourd'hui = gros sous demain. On comprend alors le dilemme de certains professeurs, parfois confrontés à des cas qui relèvent plus de la pédiatrie que de l'enseignement universitaire!

L'Université a-t-elle les étudiants qu'elle mérite? Une chose est sûre, notre institution doit absolument préserver contre vents et marées ses exigences en matière de qualité de l'enseignement. Or, cette qualité est aujourd'hui menacée, compromise par la vague déferlante des candidats à une licence ou un diplôme. Dorigny

apparaît de plus en plus comme un simple passage obligé vers une carrière de fonctionnaire, ou de «manager» dans une «grande boîte» — ce qui revient au même ! Sans parler de ceux qui sont là pour passer le temps, ou pour faire plaisir à leurs parents. Bien souvent, un professeur a devant lui plus de cent personnes. Mais sur ce nombre, combien y a-t-il, vraiment, d'*étudiants* ?

Heureusement, Dorigny ne compte pas que des aspirants fonctionnaires. Il y a les autres. Ceux qui poursuivent inlassablement leurs professeurs, les assistants, pour mieux comprendre. Ceux qui cherchent, d'arrache-pied, des voies nouvelles vers des solutions meilleures. Ceux qui, comme François Rochat, savent que c'est de la *fusion de nos énergies* que jaillit le meilleur, pour nous-mêmes et le bien du plus grand nombre. Malheureusement, ces étudiants-là sont aujourd'hui une toute petite minorité, car l'Université est devenue un instrument d'éducation de masse où l'on forme des spécialistes. Mais bon sang ! *Ce n'est pas son rôle !* C'est peut-être même l'opposé de sa vocation première ! Dorigny étouffe de cette majorité silencieuse, qui suit ses cours avec ennui, qui bouffe du photocopié semestre après semestre, qui coupe les bras des professeurs les plus motivés et décourage les étudiants les plus idéalistes. L'Université, au propre comme au figuré, y perd son latin ! Elle y perd sa force aussi, et surtout son âme.

A contre-courant, durant ces quatre derniers semestres, une poignée d'étudiants se sont dépensés corps et âme pour abattre ce mur d'indifférence. Plaise à Dieu que cet effort ne reste pas sans lendemain. Il en va de la survie de l'Université, au sens noble, et de notre avenir à tous, au sens que nous voudrions bien donner à ce terme : notre *avenir*.

Steve Serge Polo
Secrétaire général FAE
par intérim

DISCOURS DE MONSIEUR ANDRÉ DELESSERT,
RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Monsieur le Président du Grand Conseil,
Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Conseiller d'Etat,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les étudiants,
Chers Collègues,

Récemment encore, un journal évoquait «L'immobilisme crasse» de l'institution universitaire, à propos de je ne sais plus quoi. Peu importe d'ailleurs. La formule est devenue d'une banalité parfaite et elle se présente spontanément sous la plume de ceux qui n'ont pas trouvé à l'Université la consécration de leurs immenses talents. C'est à cet immobilisme sans doute qu'il faut attribuer l'attachement de notre maison au système décimal. Malgré les efforts méritoires de l'école pour brouiller les parents d'élèves avec tous les systèmes de numération connus, nos laboratoires, nos secrétariats comptent encore par dizaines, par dizaines de dizaines, et ainsi de suite. Nos historiens remontent les siècles et les millénaires. Nous vénérons nos décanats et notre meilleure note reste encore le dix.

Dans ce système suranné, 450 ans est un chiffre rond, qui invite à se souvenir du passé, à faire le point et à scruter l'avenir. En prenant la parole aujourd'hui, nous ne pouvons pas oublier que le présent Dies academicus ouvre l'année académique au cours de laquelle notre Haute Ecole fêtera le 450^e anniversaire de sa naissance. Notre Rectorat pourrait aussi se laisser attendrir par le fait que ce Dies est le dernier auquel il prend part dans sa composition actuelle. Mais ce ne serait qu'une raison de plus

pour jeter un regard sur notre Université et sur l'Université en général.

Dans une conférence académique prononcée à l'occasion du quatrième centenaire de notre Université, Frank Olivier — ancien Recteur de notre maison — relevait que, si la culture dispensée par l'école athénienne, héritière de Platon, avait eu un caractère universitaire, c'est « parce qu'elle se fondait sur une doctrine philosophique qui resta essentiellement la même, malgré des oscillations plus ou moins accusées ». L'image est séduisante. L'Université y apparaît comme une balise flottante, balancée par le courant de l'histoire, mais donnant au navigateur de la pensée un repère et une ligne de visée. Habituellement, on n'accuse pas les phares d'immobilisme crasse. Aussi il est intéressant de noter que, de deux horizons très différents, l'institution universitaire semble imposer une idée de stabilité et de référence.

On aimerait bien connaître la doctrine philosophique sur laquelle se fonde l'Université de notre temps. Nous espérons que les colloques qui se tiendront à l'occasion du 450^e anniversaire, les divers groupes de réflexion et le dialogue avec le monde où s'enracine l'Université permettront de mettre ces principes en évidence. Le cadre modeste de ces propos ne permet même pas de songer à en ébaucher ici l'étude.

Bornons-nous à quelques observations simples, ou plus précisément simplifiées jusqu'à la caricature. Plutôt que de décrire le rocher sur lequel s'érige le phare universitaire, tentons de nous représenter les courants et les récifs au sein desquels il nous permet peut-être de nous orienter. Lorsqu'on contemple les opinions, les professions de foi et les jugements de valeur proclamés à tous vents, on aperçoit d'abord une inextricable confusion. Manifestement tout se dit, et le contraire. Il n'y a pas de thèse, quel que soit son degré de subtilité, de banalité ou d'incohérence, qui ne trouve ses défenseurs. Il semble téméraire de vouloir dégager de ce fatras quelque constante et quelque régularité. Et pourtant, avec l'accoutumance, on finit par distinguer deux motifs complémentaires, qui paraissent s'imposer par une inlassable répétition et cela même dans les discours apparemment les plus opposés. Nous voulons

parler de l'obsession de l'accumulation et de l'obsession de l'analyse.

Passons rapidement sur la première. Elle se manifeste chaque fois que le « plus » est considéré comme le « mieux ». L'élévation du niveau de vie, le progrès, l'allongement de l'existence, les records sportifs, le développement sont des exemples qui montrent que cette idée fixe peut envahir une part considérable de nos actes et de nos pensées. L'invention de l'imprimerie et, plus près de nous, de l'informatique a ouvert à cette étrange passion des espaces immenses. L'Université n'en est pas indemne, qui, souvent, considère comme un bien en soi l'accroissement du stock des connaissances. Le prototype de l'accumulation est donné par l'acte de compter : un, deux, trois, quatre, etc. ; compte le mieux celui qui compte le plus. Il nous montre la face claire et la face obscure de cette obsession : l'espoir illimité de nommer n'importe quel nombre et le désespoir définitif de ne pouvoir jamais les compter tous. L'histoire de nos progrès n'est souvent qu'un autre nom pour celle de nos déceptions.

Mais abandonnons ici ce premier thème pour nous attarder sur le second, qui en est à la fois le double et le complément : l'obsession de l'analyse.

Il est plus facile d'accumuler lorsque les parcelles à ajouter sont plus petites. Le record du monde de la course des cent mètres ne s'améliore que parce qu'on mesure les temps au centième de seconde et non plus au dixième. Le cartésianisme nous a enseigné à décomposer les problèmes en problèmes partiels plus simples. La leçon a porté et la plupart des progrès scientifiques en sont issus. Elle a même franchi les murs de la classe et elle a envahi la totalité des activités humaines. La manière la plus naturelle d'aborder un problème consiste aujourd'hui à procéder comme un agent de police qui s'apprêterait à régler la circulation en appliquant sur son œil une loupe d'horloger. Les exemples foisonnent. La charité chrétienne nous empêche de mentionner le récent projet d'ordonnance fédérale visant à limiter le nombre des étrangers en Suisse. Fascinés par leur copie, ses auteurs avaient oublié de voir qu'il démantelait des pans entiers de notre système scolaire. En

revanche, nous évoquerons le cas de cet excellent physicien commentant le dramatique effondrement d'une dalle de béton sur les baigneurs d'une piscine. Selon lui, les constructeurs et les fonctionnaires contrôleurs avaient admirablement appliqué les lois de l'Etat et de la mécanique rationnelle. Mais ils avaient oublié de tenir compte de la physique quantique, qui explique, entre autres choses, la corrosion de l'acier par le chlore des piscines. Voilà un exemple typique d'évasion vers le minuscule, ou, si l'on préfère, d'obsession de l'analyse. Il semble plus raisonnable d'observer que si on avait su convaincre les architectes de Ramsès II de construire cette piscine, les amoureux d'aujourd'hui pourraient encore y graver leurs initiales. Les architectes de Ramsès II ne passent pas pour de grands spécialistes de la physique quantique. Mais ils appliquaient des procédés éprouvés à des matériaux qu'ils connaissaient bien. Aujourd'hui nous étendons aux piscines des techniques expérimentées sur des garages ou des halls de gare. D'une manière générale, nous extrapolons abusivement à l'univers entier des constatations faites à toute petite échelle. C'est le correctif obligé d'une analyse obsessionnelle.

Mais les dégâts sont plus profonds et ils nous atteignent au vif. Tout le monde accuse tout le monde d'individualisme. Il est de fait que les problèmes humains sont de plus en plus souvent traités comme des questions de physique. La personne, avec sa singularité, l'infinie variété de ses relations avec autrui, est ramenée au rôle d'individu, c'est-à-dire de plus petit objet décelable à l'analyse, noyé au sein d'un brouillard d'atomes indiscernables comme lui. Chacun de nous se réduit à une série de coefficients: la probabilité de souffrir des coronaires, celle de voter pour Monsieur X... ou d'acheter un tube du dentifrice Y... Il en résulte un enfermement de la personne dans sa capsule individuelle, un emprisonnement qui favorise l'autodestruction et la violence aveugle.

Peut-on imaginer que cette tendance au découpage se poursuive? Sans doute. On sait qu'il existe aux Etats-Unis des entreprises de cryogénéisation auprès desquelles celui qui en a les moyens peut passer un contrat. Peu avant son décès, son cerveau

sera prélevé et conservé dans l'hélium liquide en vue d'une implantation ultérieure. Et la presse nous informait récemment qu'au cours de l'année passée, vingt à trente mille organes auraient été « perdus » (sic) par la négligence de leurs détenteurs qui avaient omis de prendre en temps utile les dispositions juridiques nécessaires pour une transplantation. L'individu est désormais considéré comme un assemblage provisoire de pièces anatomiques. Comme les clavecins et les modèles réduits de locomotives, nous sommes livrés en « kits », nous sommes devenus des jeux de construction. Cette situation intéressante révèle que l'obsession de la réduction nous conduit aux frontières de l'absurde.

A la lueur de ce qui précède, on devine ce que peuvent être quelques-uns des courants de fond, qui, presque à son insu, font dévier les pensées et les actions de l'homme occidental. C'est au sein de cette mouvance, de ce dérapage sournois, que l'Université doit maintenir visible un repère stable. Elle en a les moyens, tout comme elle a su, par le passé, défendre et illustrer les méthodes de pensée hardies dont l'extrapolation abusive suscite aujourd'hui des craintes légitimes. Elle représente un élément d'optimisme, une lumière d'espoir dans un tableau d'ensemble plutôt navrant. L'Université doit et devra toujours s'adapter au monde qui l'entoure, mais pas à la manière d'un bouchon sur l'océan, sans projet et sans but. De nouveaux modes de pensée devront naître, qui nous éviteront de glisser dans le gouffre d'absurdité vers lequel nous mène la foi irrationnelle dans un progrès linéaire. Quels seront-ils ? Il est difficile de le dire aujourd'hui, bien que l'on puisse distinguer, ici ou là, de nettes tendances vers une pensée moins purement analytique. En tout cas, l'Université moderne devra renouer avec ce qui fut son idéal proclamé : l'humanisme. Elle devra faire l'effort de replacer au centre de ses intérêts l'homme et la société des hommes, dans leur totalité et leur complexité. Et elle devra s'opposer fermement à tout ce qui avilit, banalise ou disloque la personne.

Que voilà de beaux principes et d'aimables intentions ! Mais ne sont-ils pas d'une généralité telle qu'il soit à jamais impossible de décider s'ils sont applicables ou non ? Nous ne le croyons pas ; et si

le temps nous en était donné, nous pourrions montrer qu'ils sont capables d'inspirer des actions tout à fait concrètes. Examinons plutôt l'Université dans son fonctionnement et sa structure. Jusqu'ici elle a beaucoup sacrifié à la spécialisation. Elle répondait ainsi à une évolution contraignante de la science. Il faut d'ailleurs ajouter qu'à Lausanne, tout au moins, ce mouvement a été assez discret; des options de politique générale ayant donné la priorité à d'autres institutions, comme le Centre hospitalier universitaire vaudois ou d'autres missions, comme l'accueil de l'afflux croissant des gymnasiens. Quelques retards sérieux devront être rattrapés d'ici l'installation définitive de l'Université à Dorigny, particulièrement dans l'ordre du personnel technique. Mais il faut d'ores et déjà renoncer à une progression illimitée du nombre de nos unités de travail. Par suite, il n'est pas bon que les professeurs soient tentés de s'enfermer dans une spécialisation ésotérique. Il n'est pas bon que les instituts d'une même faculté dressent entre eux des barrages étanches. Il n'est pas bon que les facultés se constituent en autant d'universités indépendantes. On ne pourra pas éternellement défendre *urbi et orbi* la création de chaires d'histoire dans trois ou quatre facultés différentes, pour des domaines relativement voisins; pas plus que la constitution dans chaque faculté d'un Institut de mathématiques ignorant tous les autres. Pourquoi confiner la philosophie, qui regarde tout le monde, et spécialement ceux qui prétendent s'en passer, comme spécialité de la seule Faculté des lettres, à la manière des secrets culinaires des grands chefs? Les problèmes éthiques soulevés par la responsabilité du scientifique, de l'économiste, du praticien de la médecine ne justifient-ils pas la coopération accrue de la Faculté de théologie avec toutes les autres facultés?

Disons les choses autrement en pensant à l'Université en général, c'est-à-dire à la famille des Hautes Ecoles semblables à la nôtre. Il importe que les enseignants, les chercheurs et, par eux, leurs étudiants se pénètrent de l'idée que l'ultime objet de leurs études, si diverses qu'elles paraissent, c'est eux-mêmes, c'est-à-dire l'homme d'aujourd'hui face à sa vocation et son destin. Pour cela, l'Université doit devenir — ce qu'elle n'est pas encore — le

lieu où les sciences convergent. Cet effort de synthèse fera d'elle un phare dans le monde qui s'abandonne sans le savoir à la passion de l'accumulation et de l'analyse.

Voilà le défi que l'Université doit relever. Cela n'apparaît pas toujours clairement hors d'elle ni, hélas ! à l'intérieur d'elle non plus. Car les universitaires, comme tous les gens doués, ont une propension naturelle à exploiter féroce^{ment} leurs dons, sans se soucier de ce qui en résulte pour leur prochain ; d'où, à leur égard, une méfiance superstitieuse chez le profane et, entre eux, une collégiale incompréhension.

Cela vaut, répétons-le, pour l'Université en général. Quant à notre Ecole lausannoise, elle n'est pas isolée ; son histoire et son avenir l'unissent à ses sœurs européennes. Elles ont ensemble une responsabilité toute particulière face aux problèmes que nous avons évoqués. Mais notre taille modeste nous permet sans doute de les affronter dans des conditions favorables. Souhaitons que le 450^e anniversaire de notre Haute Ecole soit pour elle une belle occasion de mieux discerner sa mission et de recueillir l'adhésion et la coopération bienveillante du pays tout entier.

REMISE DU PRIX DE L'ÉTAT DE BERNE À M. MARCEL SCHWANDER

Le prix de l'Etat de Berne, institué il y a 22 ans par un don du canton de Berne au canton de Vaud «en souvenir de la journée cantonale bernoise de l'Exposition nationale suisse à Lausanne en 1964», est aujourd'hui remis pour la cinquième fois, en présence de Madame Leni Robert, Conseiller d'Etat, Chef du département de l'instruction publique du canton de Berne.

Le jury que j'ai eu l'honneur de présider, composé de M. Jean-Pierre Vouga, architecte, et des professeurs Christian Hart-Nibbrig et Bernard Hirt, a proposé la candidature de Monsieur Marcel Schwander au Conseil d'Etat vaudois, qui l'a agréée.

Marcel Schwander, citoyen bernois né à Glaris, habitant Lausanne, vous promenez sur la Suisse et la Suisse romande des «regards alternés» pénétrants, sensibles, curieux, emphatiques.

Depuis 18 ans, vous êtes l'ambassadeur de la Suisse romande auprès du grand public, surtout zurichois, des lecteurs du «Tages Anzeiger». Par vous, le public est informé et enrichi du récit des particularités, des traditions, de l'histoire des Suisses romands, de leurs échecs, de leurs espoirs, de leurs réussites. Vous présentez la Suisse romande dans sa multiple réalité vivante. Vous contribuez à nourrir l'admiration nostalgique du Suisse allemand pour l'art de vivre du Suisse romand et particulièrement du Vaudois dans un pays béni qui détient l'essentiel, le pain, le vin et le sel.

L'intimité, la subtilité de votre connaissance du Pays romand ne résultent pas seulement de vos innombrables contacts et observations «an Ort und Stelle». Votre connaissance est bien plus profonde encore. Elle passe par votre qualité de traducteur hors pair d'écrivains suisses romands: Carla Belotti, Corinna Bille, Gaston Cherpillod, Jacques Chessex, Catherine Colomb, Richard Garzarolli, Georges Haldas et Alice Rivaz. Vous avez façonné

votre langue, puisé dans ses ressources pour en faire l'interprète de la pensée et des émotions de nos écrivains. Par vos traductions, ils rayonnent dans le monde germanique.

Réfléchissant sur le phénomène suisse, vous êtes devenu le connaisseur avisé des subtils équilibres qui permettent la cohésion d'une entité nationale faite de diversités linguistique et religieuse. C'est en connaissance de cause que vous êtes un ardent défenseur des minorités.

Ainsi, votre action et votre œuvre sont conformes à l'article 3 du règlement du Prix de Berne: «favoriser les échanges et les contacts et encourager l'entente et la compréhension entre les différentes parties de la Suisse.»

LAUDATIO:

(à M. Marcel Schwander) qui, par ses traductions et ses chroniques, révèle la vie romande au public de langue allemande.

COLLATION DES DOCTORATS HONORIS CAUSA

M. HANS RUEDI WEBER,

**PRÉSENTÉ PAR M. ERIC FUCHS,
DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE**

Hans-Ruedi Weber est actuellement secrétaire exécutif du Département des études bibliques au Conseil œcuménique des Eglises à Genève. En proposant à l'Université de Lausanne de lui conférer le doctorat honoris causa, la Faculté de théologie a voulu reconnaître un homme qui s'est particulièrement distingué dans des méthodes renouvelées d'approche de la Bible et dans l'entreprise théorique et pratique de transcription de son message pour d'autres cultures. Cet hommage prend un sens tout particulier en cette année 1986, année anniversaire de la Réforme dans le canton de Vaud, Réforme qui a, comme on sait, elle aussi entendu rendre la Bible au peuple et amorcer un mouvement visant à inscrire le message biblique dans la diversité des langues et des cultures. La Faculté entend également souligner les travaux pédagogiques de Hans-Ruedi Weber dans ce domaine (diffusion de la Bible auprès d'illettrés, programmes divers d'animation dans le tiers monde et ailleurs, etc.) et le rayonnement largement œcuménique de notre compatriote.

Né en 1923, Hans-Ruedi Weber a fait ses études de théologie à l'Université de Berne, études complétées au Centre universitaire d'études missiologiques lié à l'Université de Leiden (Pays-Bas), puis au Centre d'études œcuméniques de Bossey lié à l'Université de Genève où il obtiendra le doctorat en théologie mention œcuménique. Il fut secrétaire national de la Fédération chrétienne des étudiants suisses, directeur de l'Ecole théologique de Tentena en Indonésie, chargé d'établir un programme de formation biblique pour analphabètes en Indonésie toujours, engagé comme aumônier parmi les étudiants chrétiens, musulmans et confucianistes de

l'Université de Surabaya (Java Oriental). Il fut enfin, avant d'occuper sa charge actuelle, directeur du Département des laïcs au Conseil œcuménique des Eglises.

Hans-Ruedi Weber est l'auteur d'un très grand nombre d'articles ecclésiologiques et missiologiques parus dans des revues diverses et en de très nombreuses langues, ainsi que de plusieurs ouvrages attachés à examiner les différents rapports entre Bible et culture.

LAUDATIO:

Au pasteur réformé qui, par son activité de missionnaire, d'enseignant et de vulgarisateur original, a fait partager la Bible aux hommes du monde entier.

M. EDMOND MALINVAUD,
PRÉSENTÉ PAR M. FRANCIS LÉONARD,
DOYEN DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Dans le numéro d'avril 1965 de l'illustre revue *Econometrica*, figuraient, entre autres, les commentaires suivants dans la critique d'un ouvrage tout juste sorti de presse :

- Ce livre est incontestablement le meilleur dans son domaine et on est à court de compliments assez forts pour en vanter tous les mérites ;
- L'auteur est passé maître dans l'art de transmettre cette intuition profonde pour les problèmes de la recherche économétrique appliquée que seule l'expérience peut donner ;
- C'est avec impatience qu'on attend une traduction anglaise de ce manuel, mais entre-temps les étudiants de doctorat en économie des Universités américaines comprendront sans doute mieux pourquoi on leur demande de maîtriser les langues étrangères et en particulier le français.

Ces commentaires, en traduction libre, étaient de Franklin Fisher, professeur au MIT, qui venait de prendre connaissance de l'édition française originale du manuel d'Edmond Malinvaud, *Méthodes statistiques de l'économétrie*.

Il n'est pas exagéré de dire que, dans ses éditions successives en français et dans d'autres langues, cet ouvrage a formé et marqué plusieurs générations d'étudiants et qu'il représente un monument durable aux qualités didactiques de son auteur, qualités qui lui ont valu d'être appelé à enseigner aux universités de Berkeley, de Paris I et à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (L'« ENSAE »), entre autres, tout en animant — avec,

de son vivant, René Roy — le célèbre séminaire d'économétrie du Centre national de la recherche scientifique.

Par ailleurs, en tant que chercheur et analyste, Edmond Malinvaud est l'auteur d'ouvrages et d'articles faisant autorité dans des domaines aussi divers que la comptabilité nationale, l'économétrie, la macroéconomie, la microéconomie et la croissance. En particulier, on relèvera, pour l'économétrie, l'élaboration d'une méthode d'estimation originale, à savoir l'estimateur dit de distance minimale: et, pour la macroéconomie, des contributions décisives à l'analyse des modèles dits avec rationnement.

En plus de ses nombreuses activités scientifiques et d'enseignement, Edmond Malinvaud a encore trouvé le temps et l'énergie de poursuivre une carrière de praticien de l'économie: c'est ainsi qu'il dirige actuellement l'INSEE (l'Institut national de la statistique et des études économiques) qui occupe en France une place analogue à celle de l'Office fédéral de la statistique de notre pays. Il est également — ou a été — directeur de la prévision au Ministère de l'économie et des finances, membre du Conseil général de la Banque de France, président du comité de politique économique de la CEE — une liste complète serait trop longue pour qu'on puisse en faire état ici.

Une œuvre scientifique qui, dans le domaine économique, assume un caractère véritablement encyclopédique: une activité didactique insurpassée, particulièrement en économétrie; une carrière de haut fonctionnaire et de praticien de l'économie qui, à elle seule, suffirait à remplir une vie — voilà les raisons pour lesquelles l'Université de Lausanne se plaît à honorer Edmond Malinvaud en lui conférant son titre de docteur *honoris causa*.

LAUDATIO:

A l'éminent économiste et économètre qui a su, de manière exemplaire, nourrir sa réflexion scientifique par ses expériences pratiques et fonder son action sur ses analyses.

M. JEAN LAPLANCHE,

PRÉSENTÉ PAR M. PIERRE GILLIAND,
DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES
SOCIALES ET POLITIQUES

Par vos écrits pénétrants, vous avez montré que vous êtes non seulement un grand psychanalyste, mais aussi un enseignant qui a suffisamment travaillé les textes de Sigmund Freud pour nous les expliquer dans leur généalogie, leur dérivation, rencontre et opposition, et pour rendre ainsi aux idées leur qualité originelle, celle d'être des entités vivantes.

Ainsi, de la vie des pensées à ce lieu problématique et tangentiel où le somatique et le psychisme se rejoignent et se transmuent, véritable ombilic de la nature humaine, qui se situe au centre de votre enseignement, il y a une évidente continuité: c'est votre préoccupation face à une certaine vérité de l'homme.

Cet intérêt s'inscrit tout naturellement dans votre cursus honorum. Professeur à l'Université de Paris, responsable de la préparation de docteurs en psychanalyse, vous êtes médecin, psychiatre et agrégé de philosophie. Votre thèse de doctorat sur «Hölderlin et la question du père» annonçait déjà la suite de votre remarquable carrière. En effet, les pensées du poète, toutes sublimes qu'elles soient, n'en sont pas moins marquées du sceau du désir. Mais Hölderlin, c'est aussi le poète allemand par excellence, et il vous a fallu une grande maîtrise pour saisir la richesse et toutes les nuances de sa langue.

D'ailleurs, cette connaissance de l'allemand, vous l'avez également mise au service de la relecture, de la traduction et de la diffusion de l'œuvre de Freud. Nous admirons d'autant plus cette entreprise et son résultat que, dans notre pays aux multiples parlers, nous sommes très sensibles aux obstacles qui s'opposent

au passage des idées et de leurs supports à travers les barrières linguistiques.

Ce qui vient d'être dit s'illustre de manière exemplaire pour votre «*Vocabulaire de psychanalyse*», publié avec Jean-Bertrand Pontalis; instrument si unique et si indispensable, témoin d'une telle compréhension de l'œuvre de Freud, qu'il a suscité sa propre traduction en langue allemande.

L'ensemble de votre œuvre, soulignons-le, est fondée non seulement sur une relecture et une exégèse de Freud, mais sur une véritable analyse diachronique et synchronique des concepts, qui sauvegarde et éclaire les moments et les lieux de leur émergence. L'œuvre originale qui ainsi en résulte procède de l'application à la psychanalyse des méthodes et de l'épistémologie qui lui sont propres.

Au-delà de votre effort patient et scrupuleux de traducteur et d'interprète, dont nous saluons le mérite, nous rendons hommage à votre volonté constante d'affrontement avec les rapports complexes et quelquefois grinçants qui existent entre la théorisation, la clinique et l'implication personnelle que suppose la position d'analyste.

LAUDATIO:

A l'interprète, au généalogiste des idées, au continuateur de cette psychanalyse qui a changé l'image que l'homme se fait de lui-même.

PAROLES DE REMERCIEMENT DE
M. JEAN LAPLANCHE

Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Recteur,
Messieurs les Doyens,
Mes chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Par des voies indépendantes, encore que parallèles, un même message est transmis, par un beau jour de juin à trois personnes du monde dit intellectuel, enseignants et chercheurs, praticiens de surcroît.

Trois personnes qui ne s'y attendaient guère, points d'aboutissement où s'entrecroisent des séries indépendantes; n'est-ce pas là la définition du hasard, selon Cournot?

Ce que Littré, dans une situation périlleuse, s'amusa un jour à délimiter entre la part de la *surprise* et celle de l'*étonnement*, ce que Freud, — eh oui, déjà lui! — s'attacha à définir comme l'effet de ce à quoi l'on n'est pas préparé — bref, le *traumatisme* — il serait instructif de pouvoir comparer la façon dont y réagirent, en un premier temps, le *théologien*, l'*économiste* et le *psychanalyste*. Chaque être humain ne se définit-il pas par sa façon spécifique de résonner, de réagir à l'énigmatique?

L'économiste saura, le moment venu, lui trouver une place adéquate en des statistiques qui maîtrisent même l'aléatoire. Le théologien, comment refuserait-il de s'affronter au mystère d'une parole qui lui parvient de l'inconnu? Quant au psychanalyste, permettez-moi de rappeler qu'il se doit de faire face à des messages, des offres et des demandes autrement plus inattendues, la première de ses devises étant celle du *nil admirari*, ne s'étonner de rien, et la seconde, plus moderne, de ne jamais se hâter de

comprendre, d'accepter de séjourner longtemps au chevet de l'énigme — avant de se hasarder à l'interpréter.

Les trois lauréats de ce jour ont donc répondu à votre appel. Par ma voix, ils se déclarent profondément honorés du titre par lequel vous avez voulu les distinguer, et qui les intègre à votre communauté scientifique. Puisque vous les reconnaissez dignes, comment auraient-ils l'outrecuidance, la fausse modestie de ne pas se reconnaître eux-mêmes, dans votre reconnaissance ?

Dans cette joie un peu naïve, mais combien sincère, qui les anime aujourd'hui, vous me permettrez sans doute de retrouver quelque chose, un parfum, une réminiscence, de notre enfance, de ces distributions des prix hélas disparues en France, où le lauréat s'avance vers l'estrade d'un vieux théâtre provincial, vacillant sur une fragile passerelle, pour s'en retourner, plein d'ivresse, croulant sous le poids conjugué des applaudissements, de l'émotion et d'une pile de romans de Jules Verne dans la merveilleuse édition Hetzel.

La présente cérémonie, et les festivités qui l'accompagnent, permettront sans doute aux co-récipiendaires de mieux se connaître. Réunis en une configuration qui peut paraître fortuite, ils découvriront peu à peu quelle harmonie secrète, quel dessein inconscient les fait résonner ensemble, dans le concert de votre université.

Provisoirement, permettez-moi de dire comment je me dirige à leur encontre, animé du zèle interdisciplinaire, mais aussi muni de quelques représentations provisoires, les plus larges possibles, comme un qui s'avance dans la pénombre, les bras largement ouverts pour ne pas manquer d'embrasser son partenaire.

A l'économiste, à l'éminent spécialiste de l'économétrie, Monsieur le Professeur Malinvaud, je dirai combien paraît enviable au psychanalyste, mais sans doute à jamais inaccessible, ce qu'il persiste en bon freudien et en clinicien averti à dénommer "économie psychique". La force des pulsions, l'énergie du désir, nous savons bien qu'on peut les classer — dans l'ordinal — *selon le plus et le moins* : nous savons que, dans l'âme humaine comme dans le monde industriel, ou dans les guerres, l'avantage revient toujours

aux plus forts bataillons... Mais le cardinal, le quantitatif mesurable, nous échappe dans notre investigation du psychisme. Heureux (peut-être) celui dont l'objet est susceptible de mesure, de mètre et de « métrie », celle-ci étant, si l'on me permet ce jeu de mots, le préalable obligatoire à toute maîtrise...

Avec le théologien, avec l'homme du livre et de la parole, l'affinité du psychanalyste est évidente. Je faisais tout à l'heure allusion à l'effet traumatique d'un appel inattendu, inopiné. Si la parole divine, selon l'Écriture, est reçue dans la crainte et le tremblement, n'est-ce pas du fait qu'elle est, par sa nature, impossible à cerner, irrémédiablement énigmatique ? Mais, pour le psychanalyste, telle est bien, vis-à-vis de l'enfant, la parole de l'adulte : porteuse d'un message à lui-même ignoré. Et puis, entre le théologien et le psychanalyste, il y a toute l'œuvre de traduction et de transcription — envoûtante lorsqu'il s'agit d'un opus magnum, Bible ou œuvre freudienne. Une traduction inadéquate à jamais au texte initial, mais, sans jamais s'avouer vaincue, s'en rapprochant asymptotiquement. J'ignore ce que le Professeur Weber pense de l'œuvre d'un Chouraqui, dont, pour ma part, j'admire la démesure lorsqu'il prétend forger de toutes pièces un français biblique, restituant au Livre sa poésie, sa force et ses ambiguïtés. Dans une tentative que je désigne volontiers comme un chouraquisme modéré, c'est l'allemand de Freud que je voudrais restituer en un français — non pas germanisé — mais freudisé, assoupli à l'extrême sans abandonner son génie propre.

Messieurs les Doyens, mes chers Collègues, comment ne pas souligner, après tant d'autres, l'esprit véritablement œcuménique, voire international, qui inspire vos choix. Située au centre de gravité, au cœur même de notre continent, la nation helvétique peut se permettre de préférer ouvertement l'Europe des esprits à celle des négociations sur les prix agricoles. Œcuménisme ? Sans doute un esprit chagrin vous opposerait-il une objection de partialité : un Suisse et deux Français, la balance n'est pas égale, ni l'échantillonnage bien varié. Ce à quoi ma réplique sera spontanée et comme viscérale : que non pas : mais un Suisse, un Français et un Bourguignon.

C'est en voisin, tout juste sorti de mes cuves, que je me suis rendu à votre invitation. Et comment ne pas rappeler ce rôle actif de traits d'union, de médiateurs culturels que jouent, de part et d'autre du Jura, votre canton de Vaud et notre Bourgogne. Hommes du passage, du commerce au sens le plus noble du terme, commerce des idées et des cultures, nous ne sommes pas assignables à une seule nation: notre horizon est plus vaste. Je me permettrai, ici, de terminer sur un curieux adage, dont une nourrice berça mon enfance: je quitte, disait-elle, la France et l'étranger, pour m'en aller à Pommard. Défiant vaillamment le principe du tiers exclu, éloge non pas d'un « nulle-part », mais d'un *autre part* qui fonde l'universalisme, cette merveilleuse formule pourrait bien être, mutatis mutandis, adoptée comme devise par la République des esprits. Oui, aujourd'hui nous avons quitté la Suisse, la France et l'étranger pour nous retrouver à Lausanne. Vive donc Lausanne, vive l'Université, vive l'universalité des esprits et des cœurs!

PRIX DE L'UNIVERSITÉ
DISTRIBUÉS LORS DU DIES ACADEMICUS

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Prix de la Banque Cantonale Vaudoise

M. Jean-Yves Pidoux, docteur en sociologie et anthropologie, pour l'excellence et l'originalité de sa thèse de doctorat intitulée « Acteurs et personnages. L'interprétation dans les esthétiques théâtrales du XX^e siècle ».

FACULTÉ DE DROIT

Prix Bippert (Mention lauréat de l'Université)

M. Patrice Girardet, docteur en droit, pour l'excellence de sa thèse intitulée « Le recours en nullité en procédure civile vaudoise », caractérisée par une analyse particulièrement perspicace d'un sujet difficile.

FACULTÉ DES SCIENCES

Prix Brunner (Mention lauréat de l'Université)

M. Bruno Schaub, docteur ès sciences, pour un travail de très grande envergure, exécuté et interprété de manière exemplaire, qui marque un progrès important dans la synthèse d'oléfines et la compréhension mécanistique de la réactivité d'entités zwitterioniques de type ylure.

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Prix du Centenaire de la Caisse d'Epargne et de Crédit

M. Jean-François Ballif, docteur en psychologie, pour la valeur et l'originalité de sa thèse de doctorat intitulée « Analyse multivariée. Un modèle descriptif général ».

FACULTÉ DE DROIT

Prix annuel Edouard Fleuret

M. André Favre, licencié en droit, pour les excellents résultats obtenus à l'occasion de ses examens de demi-doctorat.

Prix extraordinaire Edouard Fleuret

M. Pascal Mahon, docteur en droit, pour sa thèse particulièrement remarquable, intitulée « La décentralisation administrative. Etude de droit public français, allemand et suisse ».

PRIX DE L'UNIVERSITÉ
PROCLAMÉS LORS DU DIES ACADEMICUS

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Concours Vinet

M. Pierre Genton, licencié en théologie, pour son travail intitulé «Liberté et libération en théologie».

FACULTÉ DE DROIT

Prix Bippert

M. Paul Bonnard, docteur en droit, pour la qualité de sa thèse intitulée «Les sanctions des règles de compétence (déclinatoire, recours, refus de l'exécution). Etude de droit fédéral et de procédure civile vaudoise».

et

M. Jacques Haldy, docteur en droit, pour la qualité de sa thèse intitulée «La vocation ab intestat et légitimaire en droit vaudois. Des coutumiers au Code civil».

FACULTÉ DES LETTRES

Prix de la commune d'Ecublens

M. Grégoire Collet, licencié ès lettres, pour la qualité de sa recherche et la remarquable présentation de ses résultats.

Prix Foloppe

M. Bruno Ackermann, licencié ès lettres, pour la sensibilité, l'imagination et le dépouillement de ce bel acte d'écriture intitulé «La demeure des heures de peine».

Prix Docteur Frédéric Nessler

M. Patrick Barras, licencié ès lettres, pour la finesse d'analyse et la sûreté de la méthode philologique de son mémoire de littérature latine.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Prix de La Suisse Assurances (Mention lauréat de l'Université)

M. Eric Bréval, licencié ès sciences économiques, pour la qualité de ses résultats de licence.

FACULTÉ DES SCIENCES

Prix Brunner

M. Marcel Mesnil, docteur ès sciences, pour son travail de pionnier, caractérisé par une approche originale, à la limite des techniques expérimentales disponibles, de l'étude de l'influence de xénobiotiques sur les mono-oxygénases cérébrales.

*Prix Constantin Valladis des amitiés gréco-suisse*s

M^{me} Electra Dekavalla, physicienne diplômée, pour les excellents résultats obtenus au deuxième cycle de ses études.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Prix Docteur Combe

M^{me} Marie-Thésèse Furrer, docteur en médecine. Pour l'excellence de sa thèse intitulée « Anomalies transitoires du tonus de la posture durant la première année de vie: devenir en âge scolaire ».

et

M. Patrick Diebold, docteur en médecine, pour l'excellence de sa thèse intitulée « Etudes de la population scolarisée d'Héliopolis (Algérie) ».

Prix Docteur Emile Duboux

M. Jean Schmid, docteur en médecine, pour l'excellence de sa thèse intitulée « Généalogie et schizophrénie. Comparaison des généalogies de 100 schizophrènes et de 100 témoins: étude épidémiologique et essais d'interprétation ».

Prix Docteur Suzanne Picot-Roux

M^{me} Claire Hurni-Février, docteur en médecine, pour l'excellence de sa thèse intitulée « Evaluation de la charge professionnelle des conducteurs d'une entreprise de transports publics ».

Prix Docteur César Roux

M^{me} Alla Beuret-Niedzielsky, docteur en médecine, pour l'excellence de sa thèse intitulée « La dystrophie granuleuse de la cornée: un arbre généalogique de 232 années ».

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

- Fascicule I* — Cent cinquantième anniversaire de l'Indépendance vaudoise.
24 janvier 1948.
Louis JUNOD, Considérations sur la Révolution vaudoise.
Jean-Charles BIAUDET, Cent cinquante ans d'histoire vaudoise.
- Fascicule II* — Soixante-quinzième anniversaire de l'École de pharmacie.
30 mai 1948.
André GIRARDET, Notice historique sur l'École de pharmacie.
- Fascicule III* — Inauguration du portrait de Léon Walras.
24 avril 1948.
Léon Walras à Lausanne.
- Fascicule IV* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur F. Cosandey en qualité de Recteur pour la période de 1948 à 1950, le 28 octobre 1948.
- Fascicule V* — Centenaire de la Constitution fédérale de 1848.
Jean-Charles BIAUDET, Les origines de la Constitution fédérale de 1948
Marcel BRIDEL, L'esprit et la destinée de la Constitution fédérale de 1848.
- Fascicule VI* — Cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Adam Mickiewicz.
Constantin REGAMEY, Adam Mickiewicz, homme et poète.
- Fascicule VII* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires O. Riese, J. Chuard, W. Boven, L. Junod, P. Thévenaz, A. Maillefer, Ch. Blanc, L. Bolle, F. Hühner, le 10 novembre 1949.
- Fascicule VIII* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur L. Junod en qualité de Recteur pour la période de 1950 à 1952, le 16 novembre 1950.
- Fascicule IX* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Ch. Rathgeb, L. Meylan, O. Bucher, B. Streiff, J. Freymond, Ch. Haenny, L. Hegg, J. Tschumi, le 8 novembre 1951.
- Fascicule X* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur M. Bridel en qualité de Recteur pour la période de 1952 à 1954, le 13 novembre 1952.
- Fascicule XI* — Centenaire de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne. 1853-1953.
- Fascicule XII* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires H. Germond, G. Guisan, H. Onde, J.-P. Taillens, M. Vulliet, G. Tiercy, W. Buchmann, F. Panchaud, le 19 novembre 1953.
- Fascicule XIII* — Centenaire de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne. Discours officiels.
- Fascicule XIV* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur W. Boven en qualité de Recteur pour la période de 1954 à 1956, le 18 novembre 1954.
- Fascicule XV* — Médaille Gonin.
- Fascicule XVI* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires G. Flattet, P. Jaccard, J. Golay, G. Winckler, P. Schmid, L. Fauconnet, H. Benoit, le 1^{er} décembre 1955.
- Fascicule XVII* — Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur Hermann Weyl, le 11 juin 1954.
- Fascicule XVIII* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Edmond Grin en qualité de Recteur pour la période de 1956 à 1958, le 8 novembre 1956.
- Fascicule XIX* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Ed. Jéquier-Doge, H. Brechbühler, C. Regamey, M. Bourquin, M.-H. Thelin, D. Rivier, le 21 novembre 1957.
- Fascicule XX* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur R. Matthey en qualité de Recteur pour la période de 1958 à 1960, le 12 novembre 1958.
- Fascicule XXI* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires H. Badoux, Ch. Jéquier, P. Collart, D. Bonnard, G. Vincent, F. Saegesser, le 26 novembre 1959.
- Fascicule XXII* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Gilbert Guisan en qualité de Recteur pour la période de 1960 à 1962, le 10 novembre 1960.

- Fascicule XXIII* — Cinquantenaire de l'École des hautes études commerciales, le 24 juin 1961.
- Fascicule XXIV* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires F. Chiappelli, F. Gilliard, C. Keller, W. Merz, P.-D. Meihée, J. Meynaud, A. Urech, le 23 novembre 1961 et à celle de MM. les professeurs ordinaires J.-Ch. Biaudet, M. Cosandey, H. Dahn, Chr. Müller, G. Perrin, H. Rieben, W. Stauffacher, le 17 mai 1962.
- Fascicule XXV* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Henri Zwahlen en qualité de Recteur pour la période de 1962 à 1964, le 22 novembre 1962.
- Fascicule XXVI* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Th. Bovet, Ed. Burnier, G. Candardjis, J.-P. Daxelhofer, J. Delacrétaz, M. Derron, J. Mercanton, Ed. Poldini, R. Dessoulavy, R. Rapin, J. de Siebenthal, J. Paschoud, K. Neumayer, M. Dolivo, les 21 novembre 1963 et 4 juin 1964.
- Fascicule XXVII* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Jean Delacrétaz en qualité de Recteur pour la période de 1964 à 1966, le 19 novembre 1964.
- Fascicule XXVIII* — Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur Carl Friedrich von Weizsäcker, le 28 janvier 1965.
- Fascicule XXIX* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires L. Borel, D. Christoff, P. Foretay, H. Isliker, Ed. Mauris, J.-J. Morf, G. Panchaud, P.-E. Pilet, le 18 novembre 1965.
- Fascicule XXX* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires G. Brunisholz, E. Giddey, R. Goldschmidt, P.-L. Pelet, P. Piotet, A. Rivier, P.-B. Schneider, le 23 juin 1966.
- Fascicule XXXI* — Médaille Gonin (1958-1966).
- Fascicule XXXII* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Ed. Mauris en qualité de Recteur pour la période de 1966 à 1968, le 17 novembre 1966.
- Fascicule XXXIII* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Chr. Senft, P. Chuard, P. Dubuis, E. Stueckelberg de Breidenbach, E. Hamburger, J.-P. Borel, H. Vittoz, F. Schaller, G. Peters, J. Béranger, E. Woodliff, A. Bersier, M. Martenet, les 25 janvier et 6 juin 1968.
- Fascicule XXXIV* — Discours prononcés à l'installation de M. le Recteur Dominique Rivier et de MM. les Vice-Recteurs Marc-Henri Amster et Jean-Charles Biaudet, le 21 novembre 1968.
- Fascicule XXXV* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires J.-P. Aguet, H. Guémin, R. Grosjean, M. Jéquier, G. Wanders, E. Zander, E. Castelnuevo, A. Delessert, P. Goetschin, les 20 novembre 1969 et 28 mai 1970.
- Fascicule XXXVI* — Médaille Gonin (1970).
- Fascicule XXXVII* — Dies academicus 1971 — Inauguration du Collège propédeutique de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne-Dorigny.
- Fascicule XXXVIII* — Dies academicus 1970 — Prix et concours.
- Fascicule XXXIX* — Dies academicus 1972.
- Fascicule XL* — Centenaire de l'École de pharmacie.
- Fascicule XLI* — Dies academicus 1973 — Prix et concours.
- Fascicule XLII* — Inauguration du bâtiment des Sciences physiques, le 14 février 1974.
- Fascicule XLIII* — Dies academicus 1974 — Prix et concours.
- Fascicule XLIV* — Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur François Jacob, le 5 décembre 1974.
- Fascicule XLV* — Médaille Gonin (1975).
- Fascicule XLVI* — Dies academicus 1975 — Prix et concours.
- Fascicule XLVII* — Dies academicus 1976 — Prix et concours.
- Fascicule XLVIII* — Dies academicus 1977 — Prix et concours.
- Fascicule XLIX* — Médaille Gonin (1978).
- Fascicule L* — Dies academicus 1978 — Prix et concours.
- Fascicule LI* — Dies academicus 1979.
- Fascicule LII* — Dies academicus 1980 — Prix et concours.
- Fascicule LIII* — Cours général public 1980-1981 : « La parole ».
- Fascicule LIV* — Dies academicus 1981 — Prix et concours.

- Fascicule LV — Médaille Gonin (1982).*
- Fascicule LVI — Cours général public 1981 : « Visages de l'informatique ».*
- Fascicule LVII — Dies academicus 1982 — Prix et concours.*
- Fascicule LVIII — Inauguration du buste de Constantin Regamey, le 19 mai 1983.*
- Fascicule LIX — Inauguration à Dorigny: Bâtiment central, Bâtiment du Rectorat et de l'Administration centrale, Bâtiment de biologie et Ferme de Dorigny, le 7 septembre 1983.*
- Fascicule LX — Cours général public 1982-1983 : « L'homme face à son histoire ».*
- Fascicule LXI — Dies academicus 1983 — Prix et concours.*
- Fascicule LXII — Cours général public 1983-1984 : « L'homme dans la ville ».*
- Fascicule LXIII — Dies academicus 1984 — Prix et concours.*
- Fascicule LXIV — Prix Arnold Reymond décerné à M. Jean-Claude Pont, le 29 novembre 1984.*
- Fascicule LXV — Cours général public 1984-1985 : « Le phénomène de la mode ».*
- Fascicule LXVI — Dies academicus 1985 — Prix et concours.*
- Fascicule LXVII — Cours général public 1985-1986 : « Sciences et racisme ».*
- Fascicule LXVIII — Médaille Gonin (1986).*
- Fascicule LXIX — Dies academicus 1986 — Prix et concours.*